




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2021-441**

**Séance publique du**

**12 février 2021**

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ  
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20210212- lmc1190479-DE-1-1
Date de signature : 19/02/2021
Date de réception : vendredi 19 février 2021
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL**

Le 12 février 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 05/02/21, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Laurence ANGELETTI à Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Madame Odile BONTHOUX à Madame Joëlle CANUET, Madame Brigitte DEVESA à Madame Françoise COURANJOU, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Kayané BIANCO, Madame Maryse JOISSAINS MASINI à Madame Sophie JOISSAINS, Madame Arlette OLLIVIER à Monsieur Rémi CAPEAU, Madame Françoise TERME à Madame Fabienne VINCENTI.

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Ressources Humaines et  
Services aux Publics  
Direction du Recrutement et  
Développement des Compétences

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 12 FÉVRIER 2021

-----

**Nomenclature : 4.1**

Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

**RAPPORTEUR** : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ

**Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS**

**OBJET** : CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La présente délibération est destinée à mettre à jour le tableau des effectifs.

**1/ Plan de recrutement 2021**

GRADE	CREATIONS	SUPPRESSIONS	INCIDENCES
<b>PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE HORS CLASSE</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b><i>Création</i></b> d'un emploi de professeur d'enseignement artistique hors classe à 75 % <b><i>Suppression</i></b> d'un emploi de professeur d'enseignement artistique hors classe à 100%
<b>ADJOINT ADMINISTRATIF</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b><i>Création</i></b> de deux emplois d'adjoint administratif territorial à 100% <b><i>Suppression</i></b> d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe à 100% et d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe à 100%

## **2/ Mise à disposition d'agents municipaux au sein de la Caisse d'Entraide du Personnel Municipal – Renouvellement**

A compter du 14 avril 2020, la Ville d'Aix-en-Provence met à disposition un agent municipal de catégorie C pour assurer le suivi et la mise en œuvre des prestations accordées aux adhérents et représenter l'association, à temps complet, contre remboursement des salaires et charges sociales.

La convention est établie pour une durée de 3 ans à compter du 14 avril 2020, soit jusqu'au 13 avril 2023.

La Ville d'Aix-en-Provence met également à disposition un autre agent municipal de catégorie C pour assurer des fonctions d'employé administratif, à temps complet, contre remboursement des salaires et charges sociales.

La convention est établie pour une durée de 3 ans à compter du 22 février 2021, soit jusqu'au 21 février 2024.

## **3/ Mise à disposition d'un agent municipal au sein du Club Handisport Aixois – Renouvellement**

Depuis de nombreuses années, la Ville met à disposition du Club Handisport Aixois du personnel municipal sur des fonctions d'Edificateur sportif.

La dernière convention arrivant à son terme le 31 décembre 2020, la Ville d'Aix-en-Provence reconduit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, la mise à disposition d'un agent municipal de catégorie B pour assurer des fonctions d'Edificateur sportif, à temps complet, contre remboursement des salaires et charges sociales.

La convention est établie pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, soit jusqu'au 31 décembre 2024.

Je vous demande mes chers collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** de la création et suppression d'emploi à l'effectif de la Ville pour la mise en œuvre du plan de recrutement 2021.

L'incidence financière sera imputable au budget 2021 sur les lignes 64-131 "rémunération principale du personnel non titulaire" et sur les lignes 64-111 "rémunération principale du personnel titulaire" qui présentent les disponibilités nécessaires ;

- **APPROUVER** la mise à disposition des 2 agents municipaux de catégorie C auprès de la Caisse d'Entraide du personnel Municipal ;

- **APPROUVER** la mise à disposition d'un agent municipal de catégorie B au sein du Club Handisport Aixois, pour assurer les fonctions d'Edificateur sportif.

Présents et représentés	: 55
Présents	: 47
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Madame Amandine JANER



---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



L'ANNEXE DE LA DELIBERATION  
RECHERCHEE PEUT ÊTRE CONSULTEE  
AUPRES DE :

LA DIRECTION DES ASSEMBLEES ET DE LA  
VIE INSTITUTIONNELLE

HÔTEL DE VILLE  
13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX1

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 A 16H00

Courriel : [assemblees@mairie-aixenprovence.fr](mailto:assemblees@mairie-aixenprovence.fr)

Téléphone : 04 42 91 90 00